



**ME BERNASCONI avocat associé de**  
**la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,**  
**FOREST, DE BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION**

### **D'UNE MAISON D'HABITATION AVEC DEPENDANCES (ancienne propriété agricole) SISES A GARNERANS (01140) 549 chemin des Debost**

**Sur la Commune de GARNERANS (01140 – Ain), 549 Chemin des Debost**, une propriété rurale, anciennement à usage agricole comprenant une maison d'habitation, dépendances à usage de grange, ancienne étable, écurie, poulailler, cellier et terrain attenant. L'ensemble cadastré :

- Section A numéro 1169, lieudit "549 Chemin des Debost", pour 19 a 60 ca,

- Section A numéro 1178, lieudit "Les Debost", pour 39 a 20 ca,

- Section A numéro 1179, lieudit "Les Debost", pour 08 a 67 ca

Construction années 1900. Environnement calme et champêtre. La propriété est divisée en 3 parties.

Murs en pisés recouverts d'un crépi vétuste. Toiture deux pans. 2 granges attenantes. 2 anciennes écuries.

Terrain d'une superficie de 6.700 m<sup>2</sup>.

**Partie habitation** : Surface habitable de 122,78 m<sup>2</sup> comprenant : entrée/ cuisine, local cumulus, dégagement, séjour, 3 chambres, salle d'eau, WC, cave, véranda, grenier. Gros oeuvre en très mauvais état général. Importants travaux de rénovation à prévoir. Couverture des dépendances à refaire. Mode de chauffage : poêle à bois. Les lieux sont actuellement inoccupés.

### **SUR LA MISE A PRIX DE : 160.000,00 €** **outre charges** **avec possibilité de baisse de mise à prix d'un quart** **en cas de carence d'enchères**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du

#### **ADJUDICATION le MARDI 21 JANVIER 2020 à 14 HEURES**

à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier

du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE

AU PALAIS DE JUSTICE

32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE (Tribunal Judiciaire à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020) où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour Extrait

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48491 05/12/19